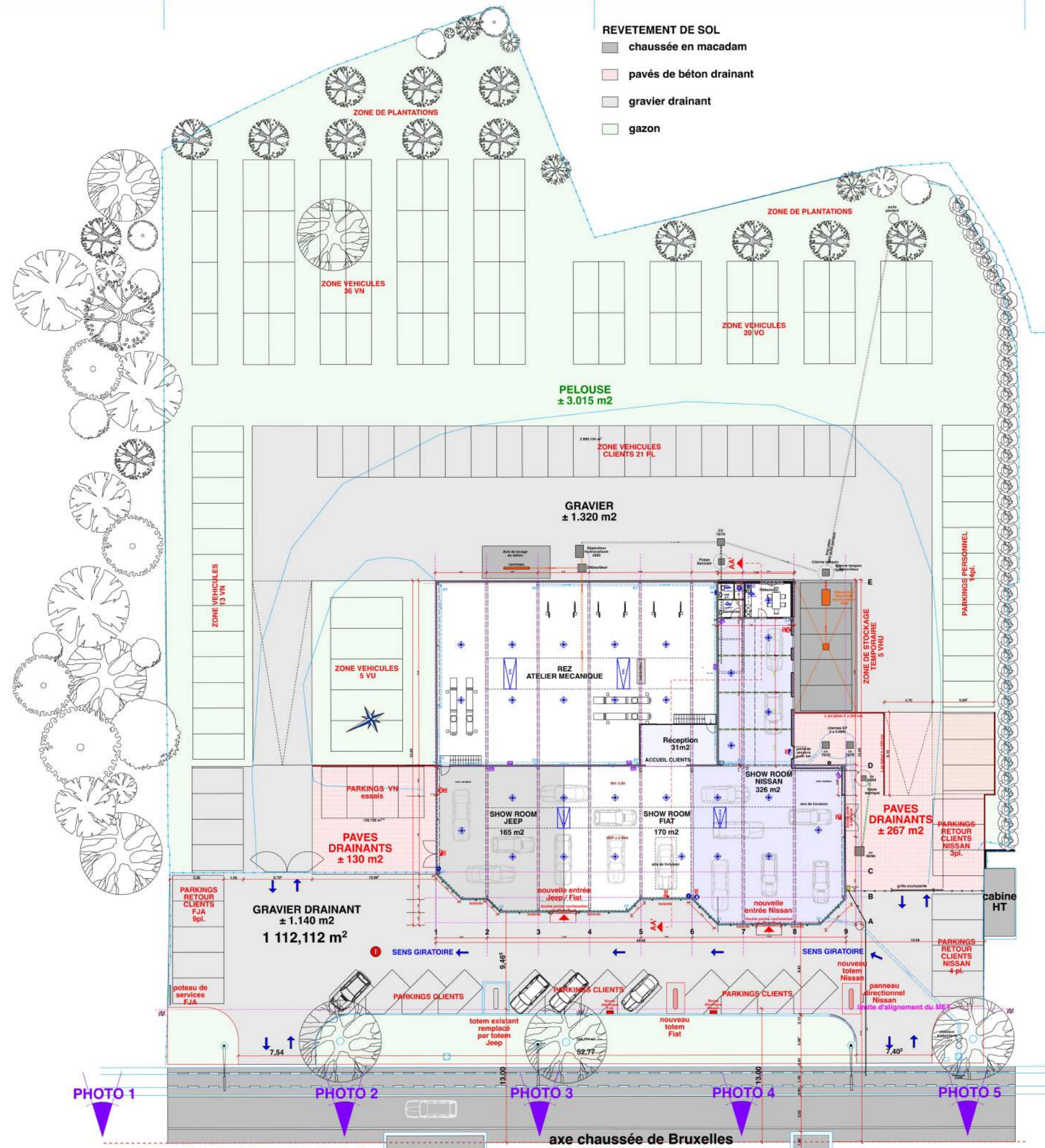
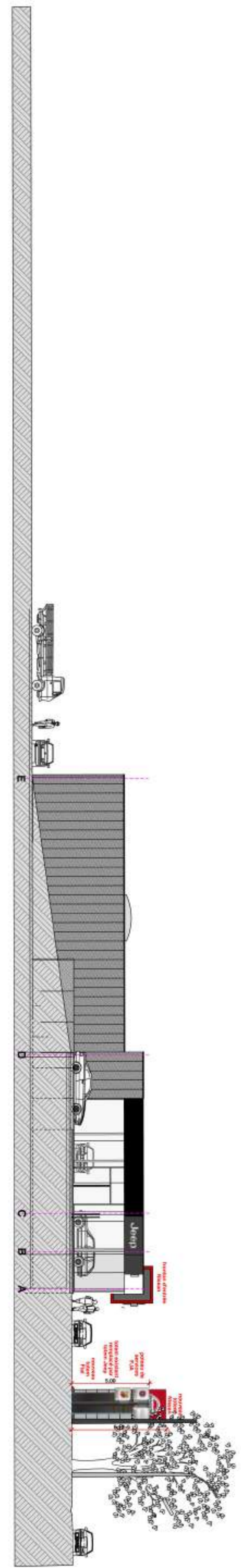
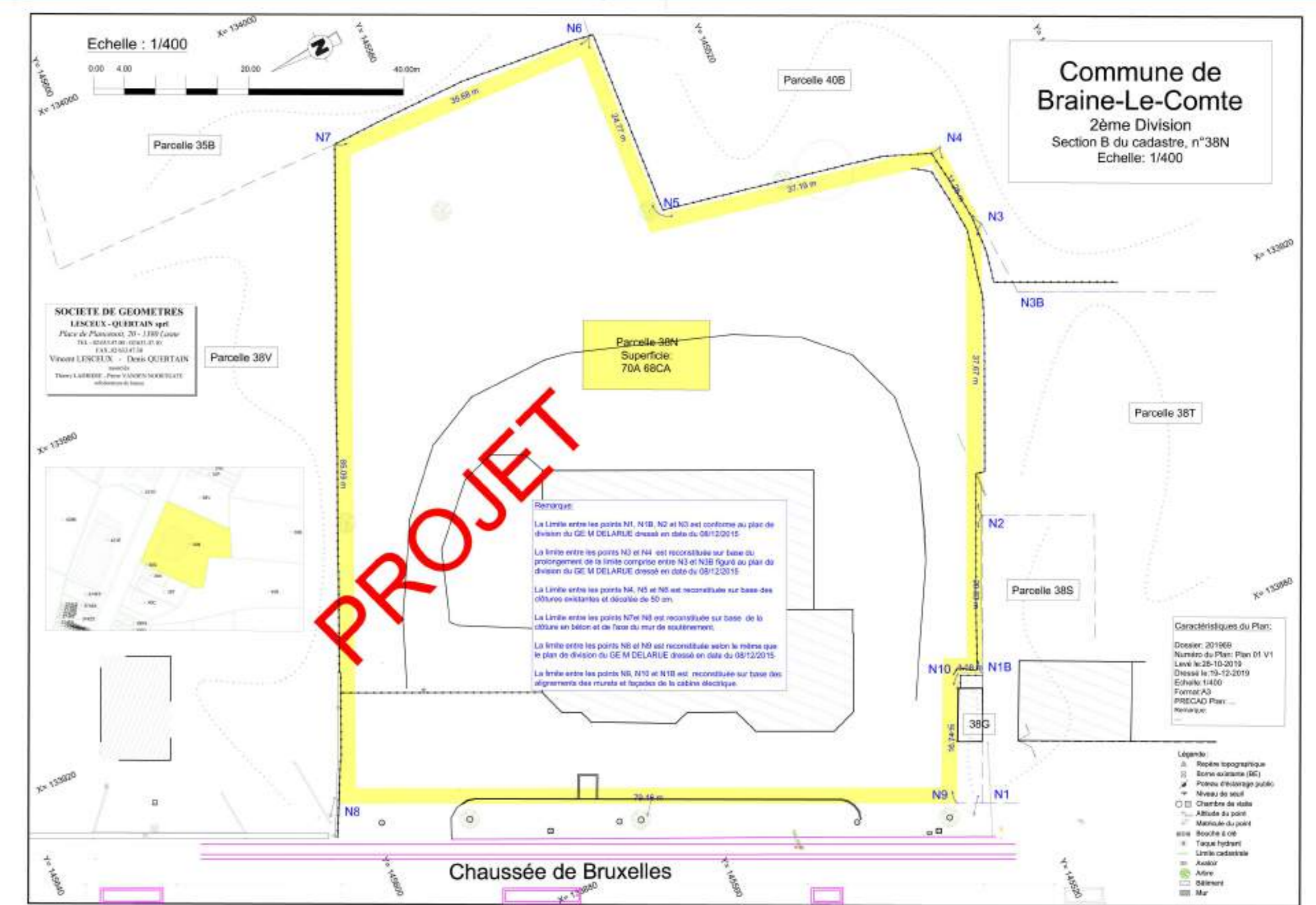


PROFIL EN LONG 1/200



IMPLANTATION 1/200

- REVETEMENT DE SOL**
- chaussée en macadam
 - pavés de béton drainant
 - gravier drainant
 - gazon



RELEVÉ DU GEOMETRE 1/500



PLAN CADASTRAL



SITUATION DE LA DEMANDE

SITUATION



VUE AERIENNE 1/750

PERMIS D'URBANISME

CAUWE DAMIEN ARCHITECTE	MAITRE DE L'OUVRAGE	doss. n°	plan n°
	ZONING MOTORS sa 26, Chaussée de Bruxelles B-1472 GENAPPE	FJA/N 2018/02	2.01
Inscrit à l'Ordre des Architectes de la Province du Brabant	OBJET	REF. FJAN signalétique	
	FJAN Nissan Braine-Le-Comte: Nouvelle signalétique des marques : bandeaux de façade enseignes, totems, panneau directionnel et poteau de service		
Atelier d'architecture privée-commerciale publique-industrielle d'intérieur-de jardin design et graphisme depuis 1977	TITRE DU PLAN	SITUATION-VUE AERIENNE RELEVÉ DU GEOMETRE IMPLANTATION PROFIL EN LONG	
	ARCHITEXTURE		
78A dève du Moulin 1410 WATERLOO	CHANTIER	MODIFICATIONS	
	67, Chaussée de Bruxelles B-7090 Braine-Le-Comte Braine le Comte 2ème DIV. Sect. B n°38N	ARCHITEXTURE	DATE
architecture@skynet.be	Conformément à l'article 107 du RWATPPE, le début des travaux réels aux constructions nouvelles, en ce compris l'entretien de l'impression ou de la construction existantes, est généralisée à la réalisation des plans de l'impression des ouvrages et des plans réels des plans réels dans un délai de 30 jours après la date de l'obtention du permis d'urbanisme.	CD	CD
		1/200-1/500 1/1000	30/12/2020

Afin que l'acheteur de projet puisse poursuivre sa mission, le Maître de l'ouvrage doit former par lettre recommandée de facteur par le Collège Communal du permis d'urbanisme délivré en date du ... et de son intention de poursuivre ses travaux. Le Maître de l'ouvrage qui omette de remplir l'obligation précitée sera responsable des travaux qui seront réalisés contrairement à la loi, sans le contrôle d'un Architecte. L'acheteur de projet se réserve le droit de percevoir les honoraires pro rata des travaux effectués avant les étapes de la mission achevées ou interrompues ainsi que les honoraires dus pour l'élaboration et l'exécution de cette mission.

Toutes les dimensions sont en plan et en élévation doivent être contrôlées et vérifiées par l'Entrepreneur. Plus l'exécution, aucune modification ne peut être apportée à ce plan sans l'autorisation écrite de l'acheteur de projet. Tous les matériaux mis en œuvre doivent respecter les prescriptions, qualité et état et servir au propriétaire des normes en vigueur, au coût spécial des charges et en conformité avec toutes les prescriptions et réglementations qui ont fait l'objet du permis d'urbanisme en question.

pour accord

Le Maître de l'Ouvrage	Le Bureau d'Etude	L'Entrepreneur
------------------------	-------------------	----------------